



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100663

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/09/2025 14H33 C:004800 I:41943

V/Email reçu le Vendredi 19/09/2025 a 14H33

IMMEUBLE : SDC LE CYRANO
4/6 RUE CYRANO
48/50 ROUTE DE GENAS
69003 LYON

RHONE SAONE HABITAT

**10, AVENUE DES CANUTS
CS 10036
69120 VAULX EN VELIN**

Vaulx en Velin, le 08 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N6 - CONTACTER MME BENFIFI - TEL 06 85914340
M ZAGURE - *0614900797* SUR PLACE AVEC LES CLES

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EAUX VANNES - SUITE REFOULEMENT
DANS L'APPARTEMENT DU RDC

Donneur d'ordre : Mme C TOULONIAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 19/09/2025 A 18H00 :
REPERAGE DES LIEUX EN PRESENCE DU LOCATAIRE
- DEPOSE DE LA TRAPPE DE VISIE DANS LA GAINTE TECHNIQUE
- DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE 8ML DE RESEAU
- CONTROLE ECOULEMENT - RETABLI
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 22/09/25 a 09H28 Mme C TOULONIAS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100663

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
3,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 19/09	2	170,03	510,09
3,00	Sup.H.50%-Pomp.Refoul. +17h/20h-Sa 7/12h	2	85,02	255,06
TOTAL H.T.				794,27
T.V.A. a 10,00%				79,42
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>873,69</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.